



MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

**EPLEFPA DE MARMILHAT
BP 116 LIEU DIT MARMILHAT
63370 LEMPDES**

MAINTENANCE DU SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

Date et heure limites de réception des offres

18/12/2020 à 08h00

Visite de l'établissement jusqu'au 16/12/2020 (non obligatoire)

Mise en application le 01/01/2021

AVIS PUBLIE AU BOAMP N° 20-147625

Règlement de Consultation

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

SOMMAIRE

ARTICLE 1 : OBJET ET ETENDUE DE LA CONSULTATION

- 1.1 – OBJET DE LA CONSULTATION
- 1.2 – ETENDUE DE LA CONSULTATION
- 1.3 – DECOMPOSITION DE LA CONSULTATION
- 1.4 – CONDITIONS DE PARTICIPATION DES CONCURRENTS
- 1.5 – NOMENCLATURE COMMUNAUTAIRE

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE LA CONSULTATION

- 2.1 – DUREE DU MARCHE – DELAIS D'EXECUTION
- 2.2 – DELAI DE VALIDATION DES OFFRES
- 2.3 – MODE DE REGLEMENT DU MARCHE ET MODALITES DE FINANCEMENT
- 2.4 – CONDITIONS PARTICULIERES D'EXECUTION

ARTICLE 3 : CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

ARTICLE 4 : PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

- 4.1 – DOCUMENTS A PRODUIRE

ARTICLE 5 : SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES

ARTICLE 6 : CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES PLIS

- 6.1 – TRANSMISSION SOUS SUPPORT PAPIER
- 6.2 – TRANSMISSION ELECTRONIQUE

ARTICLE 7 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- 7.1 – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS
- 7.2 – DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES
- 7.3 – VISITES SUR SITES ET/OU CONSULTATIONS SUR PLACE

Article 1 : Objet et étendu de la consultation

1.1 - Objet de la consultation

La présente consultation concerne la **maintenance des systèmes de sécurité incendie de l'EPLEFPA DE MARMILHAT.**

1.2 - Etendue de la consultation

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article L2123-1 du Code de la commande publique.

1.3 - Décomposition de la consultation

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches ou en lots.

1.4 - Conditions de participation des concurrents

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire, sauf lorsque le montant est inférieur à 600 Euros T.T.C.

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

1.5 - Nomenclature communautaire

Sans objet.

Article 2 : Conditions de la consultation

2.1 - Durée du marché - Délais d'exécution

Le marché est conclu pour une durée de un an et pourra être reconduit 3 fois. L'exécution du marché débutera aux alentours du **01/01/2020.**

2.2 - Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à **30 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

2.3 - Mode de règlement du marché et modalités de financement

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

2.5 – Conditions particulières d'exécution

Cette consultation ne comporte aucune des conditions particulières d'exécution visées par l'article L2112-2 du Code de la commande publique.

Aucune prestation n'est réservée au profit d'entreprises ou d'établissements visés par les articles R2113-7 à R2113-8 du Code de la commande publique.

Article 3 : Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- Le règlement de la consultation (R.C.)
- L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes
- Le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.)
- Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.) et ses documents annexés
- Le cadre de bordereau de prix (B.P.)

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat.

Un dossier de consultation sous forme électronique (fichiers pdf) est téléchargeable depuis le site de l'EPLEFPA DE MARMILHAT (<https://marmilhat.fr/les-appels-doffre-de-lepl/>).

Le dossier est disponible sous forme électronique auprès du gestionnaire du Lycée Louis Pasteur de Marmilhat 636370 LEMPDES

M. Lionel BLOTTIERE: 04 73 83 72 50 – lionel.blottiere@educagri.fr

OU

M. Jacques NICOLAU : 04 73 83 72 50 – jacques.nicolau@educagri.fr

Article 4 : Présentation des candidatures et des offres

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.

Si les offres des concurrents sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté ; cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

4.1 - Documents à produire

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

Pièces de la candidature :

Les renseignements tels que prévus aux articles R2143-1 à R2143-16 du Code de la commande publique :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail
- Autorisation spécifique ou preuve de l'appartenance à une organisation spécifique permettant de fournir le service dans le pays d'origine du candidat

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ;
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 323-1 du code du travail ;

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

NOTA : Avant de procéder à l'examen des candidatures, si l'on constate que des pièces visées ci-dessus sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai de 5 jours. Les autres candidats qui ont la possibilité de compléter leur candidature, en seront informés dans le même délai.

Pièces de l'offre :

Un projet de marché comprenant :

- L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes : à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaire du contrat
- Le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.) : cahier ci-joint à accepter sans aucune modification daté et signé

- Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.) et ses documents annexés, cahier ci-joint à accepter sans aucune modification daté et signé
- Le détail estimatif (cadre de bordereau de prix ci-joint à compléter)

Le dossier sera transmis au moyen d'un pli contenant les pièces de la candidature et de l'offre.

Article 5 : Sélection des candidatures et jugement des offres

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont :

Garanties et capacités techniques et financières Capacités professionnelles

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Libellé	%
1 – Prix des prestations	45
2 – Valeur technique	55

Article 6 : Conditions d'envoi ou de remise des plis

6.1 – Transmission sous support papier

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

Offre pour :

Maintenance des systèmes de sécurité incendie de l'EPLEFPA DE MARMILHAT

NE PAS OUVRIR

Ce pli doit contenir dans une seule enveloppe, les pièces définies dans le présent document et devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document et ce, à l'adresse suivante :

**EPLEFPA DE MARMILHAT
BP 116 LIEU DIT MARMILHAT
63370 LEMPDES**

Le pli qui serait remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne sera pas retenu ; il sera renvoyé à son auteur.

6.2 – Transmission électronique

Aucune transmission électronique n'est autorisée pour cette consultation.

Article 7 : Renseignements complémentaires

7.1 - Demande de renseignements

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires d'ordre administratif ou technique qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite à :

Ordres administratif et technique :

M. Lionel BLOTTIERE

Tél : 04 73 83 72 50

Email : lionel.blottiere@educagri.fr

Une réponse sera alors adressée, par écrit, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

7.2 - Documents complémentaires

Sans objet.

7.3 - Visites sur sites et/ou consultations sur place

Pour la visite du site, les candidats devront prendre rendez-vous auprès de **M. Lionel BLOTTIERE** où **M. Jacques NICOLAU** Tél : **04 73 83 72 50**.

La visite sur site n'est pas obligatoire pour répondre.